

COMPAGNIE DES ARCHERS MACONNAIS

RUE LEO LAGRANGE 71000 MACON

COMPLEXE SPORTIF TIR A L'ARC – SALLE JEAN BURNICHON

Conseil d'Administration du 14 Mars 2022

Début : 19h

Fin 21 h 20

NOM	FONCTION	Présent	Absent	Excuse
Champion G	Président	X		
Berghmans N	Secrétaire	X		
Marquis L	Secrétaire Adjoint	X		
Boudelot N	Vice-Président	X		
Gainot G	Vice-Président	X		
Fouilloux A	Trésorière	X		
Tardy G	Membre	X		
Burnichon J	Membre élu			X
Berghmans JP	Membre	X		

Prochaine réunion :

Le 25 avril 2022 à 19 h

Le 30 mai 2022

1/ approbation des CR

Compte-rendu de la dernière réunion : OK

2/ Calendrier ouverture fermetures :

Il reste une date à combler en mars et avril

3/Championnat de France Sport adapté : 186 archers

Tout est ok. 32 cibles

Pour La moquette : Cluny nous en prête en plus des dalles prêtées par la Mairie

Pour les feux. 2 jeux CD 71 et ceux de Briennon

Les cibles seront éclairées

Nombre de bénévoles passent à 83 au lieu de 103

2 marqueurs sont prévus par cible

Pour permettre la préparation, les cours sont annulés les 28 29 30 31 mars et fermeture totale le 1er avril

4/ Abat l'oiseau : le 10 avril RV à 9 h 30

5/ Manifestations :

- Les 7 et 8 avril : Handisport au COM
- Les 22 23 24 avril : Beursault 6 départs prévus 1 le vendredi soir – 3 le samedi -et 2 le dimanche
- Le 30 juillet 2022 ; Terre des jeux 2024 – participation demandée par la Marie
Démonstration inter sports : tir à l'arc : initiation démonstration etc.
Responsable : Nicolas B
- Du 16 au 27 Aout : Animation sur les quai Lamartine - a voir car crainte pour la sécurité
- Du 26 au 29 mai : Jeux Saône et Loire à Autun : une délégation mâconnaise est souhaitée pour la soirée d'ouverture et participation au tir

6/ BOUQUET PROVINCIAL – Gisors Le 21 22 mai 2022

9 archers mahonnais se rendront sur place pour voir l'organisation,

La location du véhicule est prise en charge par la Cie (sur le budget du bouquet 2023) les frais d'hébergement, repas à la charge de chacun

7/Déplacement pour la Finale coupe du monde à Paris :

Nous nous sommes pris trop tard pour avoir les réductions tarif de groupes Voir ce que l'on peut faire

8/Trésorerie

Rien de très particulier

Anne continue a se renseigner et organiser les paiements en lignes pour les inscriptions concours pour les prises de licences le système de paiements ne changera pas (trop compliqué pour les vérifications)

Pour les frais de déplacements : Le montant tarifaire de 0.38€ passe à 0.45 € le Km ceci pour la période du 1^{er} Février 2022 au 31 Aout 2022

9/Questions diverses

- Etat des arc de la Compagnie : Nicolas commence a regarder l'état du matériel, cordes, etc et voir pour une nouvelle organisation des placards pour une bonne disposition des arcs

Le Président

C CHAMPION

-

-

-

La Secrétaire

N BERGHMANS